

FICHE N °31 Déchets et collecte sélective

Objectif : Évaluer la performance de récupération des matériaux issus de la collecte sélective

Les déchets ménagers représentent la plus grande part des déchets collectés à Montreuil, environ 75% des déchets.

Il s'agit des **déchets ordinaires** comme les restes de repas (poulet, purée, pain...), les boîtes sales, couches-culottes, pots de yaourts, etc... Ils sont non recyclables, et ils seront valorisés énergétiquement, ou pour une partie, mis en Centre d'Enfouissement Technique.

La collecte sélective concerne tous les matériaux recyclables : le verre, les emballages ménagers (acier, aluminium, plastique, carton, papiers) et les journaux magazines, les déchets verts. La ville fut un site pilote Eco-emballages pour la mise en place de la collecte des emballages ménagers en 1994. Les matériaux triés deviennent ensuite de nouvelles matières premières (ou matières premières secondaires) utilisé dans la fabrication d'autres produits évitant ainsi l'emploi de ressources naturelles.

Les encombrants correspondent aux déchets que les particuliers ne peuvent placer dans les bacs usuels de collecte du fait de leur taille inappropriée : les matelas, sommiers, meubles, les appareils ménagers etc. Les autres déchets ne faisant pas partie des encombrants (déchets dangereux, gravas etc..) doivent être apportés directement en déchetterie.

Les « tas sauvages » sont les déchets trouvés le long des rues qui ne seraient pas acceptés comme encombrants ou sans que le service de collecte soit prévenu.

Les Déchets Ménagers Spéciaux (ou DMS) englobent les produits explosifs (aérosols), corrosifs (acides), réactifs, toxiques, nocifs, irritants (ammoniaque, résine), comburants (chlorates) facilement inflammables, ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement : métaux lourds de certaines piles, accumulateurs, lampes fluorescentes, CFC des réfrigérateurs et congélateurs... Ces déchets sont qualifiés de " spéciaux " car leur nature nécessite un traitement adapté dans des installations spécifiques, distinctes des usines d'incinération d'ordures ménagères.

Bilan de collecte des matériaux par catégories (avant la compétence agglomération)

Chiffres exprimés en tonnes

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ordures ménagères	29 382	29610,3	31149,6	30671,4	30344,4	29230,9	31 501	28940,1	29071	28 996	28521	28005	28756
déchets toxiques	19,687	-	16	11	13	12	176	78	119	71	75	88	89
tas sauvages	6419	7024,45	5606	3721	3934	3684	3 000	3361	3790	5 020	3 964	3347	4013
encombrants	1 834	1695	2385	2353	2152	1897	1 973	2029	3537	2263	2299	2196	2022
emballages*	727	555	1093	1445	1588	1686	1881	1884	2049	2290	2306	2389	2454
verre	852,81	888,41	883	932,54	957,10	1018	1 079,00	1115,42	1146,08	1208	1362	1400	1407
papier administratif	53	53,06	39,50	47,04	62,52	54,94	46,82	77,84	22,36 #	***	***	***	***
déchetterie	-	-	-	-	-	-	5 902,00	-	4998	4812	4984,4	5066	6558
déchets verts	-	-	-	-	-	-	372	-	703	289	315	364	298
journaux**	637	770,52	358,54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

* : addition des emballages collectés en porte à porte (bacs roulants) et en point d'apport volontaire (conteneurs).

** : jusqu'en juin 2000 les journaux étaient collectés séparément. Depuis cette date, ils sont collectés avec les emballages.

*** : en 2007 : la collecte du papier administratif devient une collecte classique d'emballages

: donnée incomplète

Base du nombre d'habitants à Montreuil : en 1999 : 90674, en 2005 : 100400 hab., en 2009 : 102 369 hab., en 2011 : 104 097.

Depuis 2011, les tonnages de l'agglomération sont globalisés pour les 9 villes d'Est-Ensemble. La production des déchets tout type confondu sur le territoire agglo sur l'année 2010 représentait un total de 188 542 Tonnes, soit environ 475 kg par habitant. Cette production est toutefois inférieure à celle du département (487 kg /hab sur l'année 2010 en moyenne d'après le SITOM 93 (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de Seine Saint Denis). L'unité de traitement des déchets située à Romainville profite à un territoire plus vaste que la CAEE (communes d'Est-Ensemble et les arrondissements Est de Paris). Un projet de développement et de modernisation de ce centre de traitement est en cours.

TONNAGE RÉALISÉ EN COLLECTE EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE POUR L'ANNÉE 2011

	ordures ménagères	multi-matériaux	verre	encombrants	déchets végétaux	gravats, terre	déchets ménagers spéciaux	déchets industriels banals, divers
UNITÉ TECHNIQUE NORD OUEST								
Bobigny	18 977,40 T	708,46 T	nc	4 191,73 T	nc	0,00 T	nc	0,00 T
Pantin	8 597,58 T	635,22 T	540,85 T	906,45 T	0,55 T	243,80 T	nc	183,70 T
Le Pré St-Gervais	5 480,86 T	415,47 T	229,54 T	706,90 T	0,00 T	0,00 T	nc	0,00 T
Les Lilas	7 066,78 T	576,00 T	310,38 T	485,65 T	0,00 T	0,00 T	0,00 T	0,00 T
Sous-total UTNO	40 122,62 T	2 335,15 T	1 080,77 T	6 290,73 T	0,55 T	243,80 T	0,00 T	183,70 T
UNITÉ TECHNIQUE CENTRE								
Bondy	17 849,41 T	902,16 T	433,58 T	5 607,80 T	350,86 T	0,00 T	0,00 T	0,00 T
Noisy-le-Sec	12 749,36 T	808,68 T	285,16 T	2 064,15 T	237,00 T	0,00 T	nc	0,00 T
Romainville	8 090,24 T	476,40 T	334,80 T	1 499,50 T	0,00 T	0,00 T	nc	0,00 T
Sous-total UTCE	38 689,01 T	2 187,24 T	1 053,54 T	9 171,45 T	587,86 T	0,00 T	0,00 T	0,00 T
UNITÉ TECHNIQUE SUD								
Bagnolet	10 473,26 T	628,40 T	361,30 T	2 271,10 T	0,00 T	0,00 T	10,85 T	0,00 T
Montreuil	28 687,56 T	2 588,45 T	1 405,50 T	nc	nc	0,00 T	0,00 T	0,00 T
Sous-total UT SUD	39 160,82 T	3 216,85 T	1 766,80 T	2 271,10 T	0,00 T	0,00 T	10,85 T	0,00 T
TOTAL AGGLO	117 972,45 T	7 739,24 T	3 901,11 T	17 733,28 T	588,41 T	243,80 T	10,85 T	183,70 T

Nombre de passage habitant à la déchetterie (127, rue pierre de Montreuil)

2008	31954
2009	29538
2010	30879

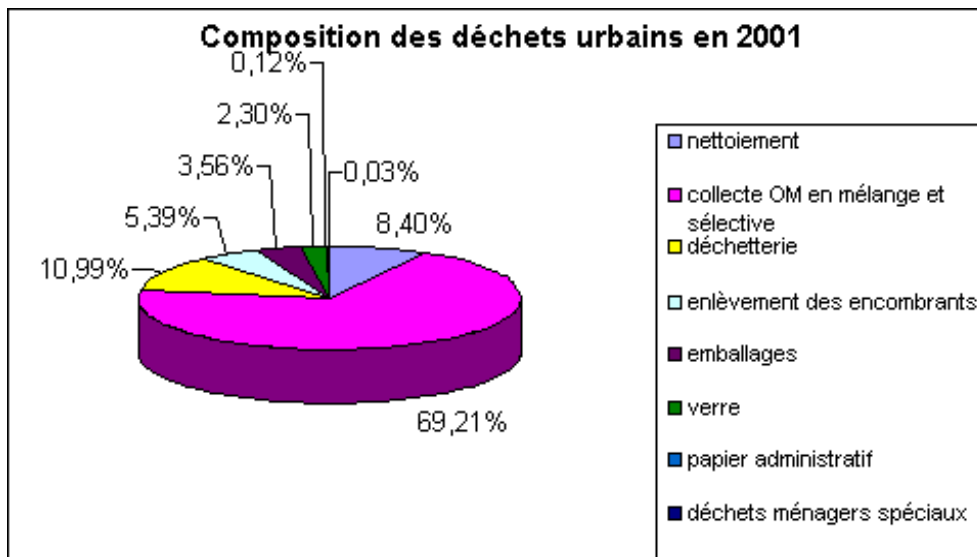
Quantité de déchets collectés par habitant

Année	1998	1999	2000	2001	2006	2007	2008	2009	2010
en kg/hab.	469,34	482,05	513,28	447,54	500,8*	587,46	579,881	477,21	497,07

* à partir de 2006, ce chiffre tient compte des tonnages de la déchetterie et des déchets verts, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les déchets des entreprises (DIB et cartons) ne rentrent pas dans le calcul.

A noter : la production européenne de déchets ménagers continue de progresser. Sa hausse est même plus rapide que la croissance démographique. Actuellement, un Européen produit en moyenne 600 kg/hab/an (chiffre 2011).

Pourcentage des matériaux recyclés en 2003 : 7,38 %



Ratios en Kg / an / habitants

Flux de déchets	Tonnages total 2007 (tonne)	Ratio par habitant (INSEE 1999 = 90674 hab) (kg/hab/an)	Ration par habitant (INSEE 2005 = 100400 hab) (kg/hab/an)
Ordures ménagères	28 996	318	288
Encombrants	2263	25	22,5
Emballages	2290	25,3	22,8
Verre	1208	13,3	12

En 2012 : la projection des données par flux sur 12 mois comparée avec celles fournies par le rapport ORDIF 2009 montre un taux de captage en collecte sélective supérieur à la moyenne départementale.

Kg/an/hab	Ordures ménagères	Collecte sélective	Verre
93 - rapport ORDIF 2009	324,27	23,89	10,65
Montreuil	308,76	27,4	13,9

Informations complémentaires

Organisation de la collecte dans la ville

La collecte partielle et l'évacuation des ordures ménagères ainsi que la collecte et l'évacuation des emballages ménagers et journaux-magazines en porte à porte ou en conteneur de proximité -appelés points d'apport de proximité (PAP) ou points d'apport volontaire enterrés (PAVE) pour les emballages et le verre- sont régis par un marché public de prestation de service. Depuis janvier 2011, la compétence de l'organisation de la collecte des déchets est transférée à l'agglomération Est ensemble et concerne : les activités de collecte des déchets des ménages y compris les déchets déposés de façon illicite en dehors des systèmes de collecte organisés, la gestion des conteneurs, des déchetteries et lieux de dépôts liés au recyclage, collecte des marchés alimentaires, collecte et gestion des corbeilles de rue, la valorisation de déchets.» (délibération Est ensemble sept. 2010).

La collecte des ordures ménagères est réalisée par une société prestataire commandée par la Communauté d'agglomération Est-Ensemble. La collecte s'effectue 3 fois par semaine. Le tonnage des ordures ménagères pour le territoire de la commune et pour ses 91146 habitants s'est élevé en 2002 à 30404 tonnes soit un peu plus de 333 kg/hab/an. Les tournées tri-hebdomadaires ont collecté 23561 bacs roulants représentant 5 739 065 litres.



La collecte des encombrants est organisée en régie municipale depuis début 2010 sur appel téléphonique (auparavant système de dépôt dans la rue une fois par mois, selon 5 secteurs). Pour certains collectifs, une collecte mensuelle supplémentaire est organisée à des jours différents de ceux de l'habitat traditionnel.

Par collecte mensuelle : 2156 tonnes, en baisse d'un peu plus de 8,4 %.

Les emballages et journaux-magazines sont collectés hebdomadairement, par secteur, à raison d'un secteur par jour. En 2000, les journaux magazines ont été intégrés aux emballages ménagers afin de diminuer le nombre de collectes dans la ville et donc les pollutions atmosphériques engendrées par la multiplication des véhicules de collecte



- En porte-à-porte, au moyen de 9 852 bacs roulants d'un volume total de 1 414 460 litres, litrage en progression de 1,3 %,

- Par apport volontaire, au moyen de 55 colonnes (2,5 et 4 m³) et 8 "Molok" (conteneurs semi-enterrés de 3 et 5 m³).

Ils représentent globalement 1561 tonnes, soit près de 17 kg/hab/an, en hausse d'un peu moins de 8 % (chiffres année 2002).

Le verre est regroupé, par apport volontaire, au moyen de 128 colonnes (2,5 et 4 m³) et 8 "Molok" (3 et 5 m³), soit un conteneur pour 670 habitants. La collecte est de 957 tonnes, soit 10,5 kg/hab/an, en progression d'un peu moins de 2,6 %.



Les déchets de marché

Ils sont collectés par une société privée (régie des marchés forains) mais le traitement (à Romainville) est facturé à la collectivité.

La collecte des déchets verts

- récupération des déchets verts à domicile

le service déchets urbains d'Est Ensemble récupère gratuitement les déchets verts à domicile sur demande (taille, tonte, mais pas les déchets de cuisine). Des sacs spéciaux sont à récupérer au service des Déchets Urbains 17, rue Paul Doumer à Montreuil ou à demander par téléphone 0805 055 055 ou par mail : encombrants.dechetsverts@est-ensemble.fr. Ces déchets ne sont pas valorisés dans l'agglomération mais par la société prestataire.



- Dépôt à la déchetterie

Les produits de tontes et de tailles peuvent être déposés à la déchetterie rue pierre de montreuil. Ils sont envoyés en plate-forme de compostage hors de la ville par la société prestataire.

- le cas des sapins de Noël

En période de janvier, les sapins de Noël déposés dans l'un des 24 points répartis dans la ville sont collectés, broyés par le service des espaces verts qui utilise ce broyat comme mulch au pied des massifs. (les sapins non déposés à la bonne période ou au bon endroit partent en décharge ou à l'incinération). 2000 sapins ont été collectés en janv. 2011.

- Prêt de composteurs individuels

Des composteurs à bas prix sont fournis depuis 2007 aux particuliers qui en font la demande. Ceux-ci reçoivent les indications essentielles pour pouvoir mener leur compost eux-mêmes et l'utiliser dans leur jardin. Plus de 1200 foyers en disposent fin 2012. Tarifs : de 15 à 25 € selon les modèles. Depuis 2011, la ville cherche à développer sur tout le territoire un maillage de **composteurs de proximité sur l'espace public et en pied d'immeuble** : ex. le « pavillon de compost » installé place de la république.

- Composteurs dans des équipements communaux

Le service déchets urbains met à disposition de certains bâtiments communaux des composteurs, principalement en fonction de projets portés par des enseignants ou centres de loisirs, le compost devant être utilisé sur place. Les écoles non pourvues peuvent faire la demande.

Déchets des entreprises ou « Déchets Industriels Banals » (DIB).

L'agglomération a confié la gestion de ce service à la société prestataire (délégation de service publique). La durée de ce contrat est de 5 ans. La collecte des DIB est quotidienne et comprend une collecte gratuite des cartons 1 jour par semaine. En 2003, 568 entreprises ont adopté ce système de collecte. Les entreprises payant la redevance spéciale sont exonérées de taxes d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.).

	2003	2006
DIB	4980	5661
cartons	322	468

Ces tonnages ne rentrent pas dans le calcul des quantités de déchets par habitant qui ne concerne que les déchets ménagers.

Sources :

- 1) Sitom 93 (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères du département 93 www.sitom93.fr/ . Il est lui-même adhérent du Sycotom (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne www.sycotom-paris.fr)
- 2) Le Service des déchets urbains de la Communauté d'agglomération Est-ensemble